



Une étude sur les marchés lancée en Charente-Maritime

jeudi 28 août 2014, par [lpe](#)

1 200, c'est environ le nombre de commerçants non sédentaires que compte la Charente-Maritime (commerces alimentaire et non alimentaire) et 115 communes sur 472 ont un ou plusieurs marchés. Ces quelques chiffres suffisent à montrer l'impact économique de cette forme de commerce qui permet un approvisionnement de proximité.

Forts de ce constat, le syndicat indépendant des commerçants non-sédentaires de Charente-Maritime, en partenariat avec les CCI de La Rochelle et Rochefort-Saintonge, lance une étude sur le fonctionnement et l'avenir des marchés du département.

Résidents et touristes de la Charente-Maritime ont été interrogés par le cabinet d'étude Polygone courant août sur leur fréquentation, leur perception et leurs attentes quant aux marchés de leur commune. Les réponses recueillies vont être analysées de manière anonyme et confidentielle.

A savoir que des marchés saisonniers complètent les marchés permanents avec principalement des produits non alimentaires, surtout en saison estivale sur les lieux touristiques. Généralement organisés en matinée, les expériences de marchés l'après-midi ou en soirée se multiplient pour répondre à une demande complémentaire (population active et touristes).

Toutes les informations sur les commerçants non sédentaires de Charente-Maritime : www.cns17.org

A télécharger également le guide des foires et marchés dans le département sur le site de la CCI Rochefort-Saintonge : [cliquez ici](#)